

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

DATE LIMITE : 27 mars 2026

Critères d'évaluation :

Page couverture – 4 pts

- Nom de l'entreprise et année fiscale (1 pt)
- Logos et adresse complète (1 pt)
- Mise en page claire et attrayante (2 pt)

Lettre aux actionnaires – Mot de la Présidence – 10 pts

- Mission, vision et objectifs (3 pts)
- Bilan global de l'entreprise et de l'équipe (3 pts)
- Décisions et stratégies majeures expliquées (2 pts)
- Ton motivant et message final aux actionnaires (2 pts)

Présentation de l'entreprise – 8 pts

- Description du produit/service (2 pts)
- Motivation de l'équipe pour le projet (1 pts)
- Historique et contexte de création (2 pts)
- Organigramme complet et lisible (3 pts)

Faits saillants de l'année – 5 pts

- Synthèse visuelle des résultats clés (3 pts)
- Informations claires et faciles à comprendre (2 pts)

Gouvernance et leadership – Chaque département – 50 pts

- Présidence (8 pts)
- Ressources Humaines et développement durable (8 pts)
- Production & opérations (8 pts)
- Ventes (8 pts)
- Communications & technologies (8 pts)
- Finances (10 pts)

Conclusion – Bilan et apprentissages – 10 pts

- Bilan global cohérent (4 pts)
- Apprentissages et réflexions stratégiques (3 pts)
- Message final aux actionnaires (3 pts)

Qualité générale du document – 8 pts

- Clarté et organisation (3 pts)
- Lisibilité et présentation visuelle (3 pts)
- Qualité de la langue (2 pts)

Total : 100 points